

# Délibérations des Conseils

## du 18 octobre 2017



Le détail des délibérations est sur le site de la CCFL.

### Conseil à 19h

#### **1. Délégation de service public (contrat de concession) pour l'exploitation du centre aquatique intercommunal Flandre Lys – Approbation du choix de délégataire – Approbation du contrat – Autorisation à signer**

Les élus ont acté le choix du délégataire du centre aquatique Flandre (ESPACE RECREA) et approuvé le contrat de session pour la gestion du Centre Aquatique dénommé l'Ondine pour les années 2018 à 2022.

### Conseil à 20h

#### **1. Sports et animations : Sollicitation d'une subvention d'équipement dans le cadre de la construction d'un bassin d'apprentissage de la natation auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais**

Les élus ont pris acte de l'aide accordée par le Département du Pas-de-Calais d'un montant de 300 000 euros pour le financement de la construction d'un bassin d'apprentissage de la natation.

#### **2. Sports et animations : Modification du contrat relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion du centre aquatique**

Dans le cadre de la gestion du centre aquatique, les élus ont validé la modification du contrat suite à l'ajout de missions complémentaires entraînant une hausse du montant du marché initial de 4 100€HT.

#### **3. Jeunesse et culture : Mise à disposition de Monsieur Lemaître dans le cadre de la lecture publique**

Les élus ont approuvé la mise à disposition de Monsieur Lemaître, assistant de conservation principal 1ère classe, au bénéfice de la Communauté de communes Flandre Lys dans le cadre de la mise en réseau des bibliothèques et médiathèques.

#### **4. Jeunesse et culture : Adoption du projet d'informatisation du réseau de lecture publique : Demande de subvention auprès de la DRAC Hauts de France**

Les élus ont acté le projet d'informatisation du réseau de lecture publique, ses modalités de financement ainsi que le calendrier prévisionnel de l'opération. Ils ont acté la sollicitation de la DRAC à hauteur de 45 % des dépenses d'investissement.

#### **5. Développement économique : Vente de terrains à la brasserie du Pays Flamand**

Dans le cadre de la vente de terrains à la Brasserie du Pays Flamand, les élus ont autorisé M. le Président à signer l'acte de vente, après réception de l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE).

#### **6. Administration générale : Adoption des statuts du Pôle Métropolitain des Flandres**

Les élus ont entériné le projet de statuts constitutifs du Pôle Métropolitain des Flandres et ont validé la sollicitation du Préfet du Nord pour l'arrêté de création du Pôle Métropolitain des Flandres. Cette création a pour objectif d'aller chercher des subventions auprès du Conseil Régional des Hauts-de-France.